

Objectifs de la journée

Cette journée, organisée sous l'impulsion conjointe des Universités de Neuchâtel et Genève, sera consacrée aux thématiques liées à la blockchain et aux smart contracts.

La conférence propose une vision kaléidoscopique, ou domaine par domaine, des problématiques légales posées par la technologie blockchain / DLT, avec un accent particulier sur le phénomène des smart contracts. Le potentiel de cette nouvelle technologie, pose des défis juridiques importants qui, en pratique, se concrétisent jour après jour, passant par exemple de la dématérialisation des titres à l'informatisation des relations contractuelles. L'ère de « l'Internet de l'information » a à peine commencé que déjà débute celle de « l'Internet des valeurs ».

Au cours de cette journée, les orateurs expliqueront les enjeux sociaux, économiques et surtout juridiques auxquels nous faisons face ainsi que les éléments de réponses qu'il conviendrait d'y apporter.



Une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse

Jeudi 13 septembre 2018

Aula de la Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel


UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

- 9h00** Accueil et café
- 9h15** **Introduction**
M. Daniel Kraus, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 9h20** **Blockchain, cryptomonnaies et smart contracts : révolution économique et sociétale ?**
Mme Victoriya Salomon, Dr en sciences humaines et sociales, post-doctorante à l'Université, Neuchâtel et M. Pascal Witzig, Master en sciences politiques, assistant-doctorant à l'Université, Neuchâtel
- 9h40** **Unlock the value of your assets by lending yourself money***
M. Micha Roon, spécialiste blockchain, Fribourg
- 10h00** Questions et discussions
- 10h10** Pause
- 10h30** **Smart contract et blockchain : aspects techniques**
M. Jörn Erbguth, spécialiste blockchain et doctorant à l'Université, Genève
- 11h10** Questions et discussions
- 11h20** **Smart contract et blockchain : droit international**
M. Michel Reymond, avocat-stagiaire, post-doctorant à l'Université, Genève
- 11h40** **Jetons numériques : considérations en droits réels**
M. Olivier Depierre, avocat, Genève
- 12h00** Questions et discussions
- 12h10** Repas de midi
- 13h30** **Smart contract et blockchain : droit de la poursuite et faillite**
M. Sylvain Marchand, professeur à l'Université, Genève
- 13h50** **Smart contract et blockchain : droit bancaire et financier**
M. Gabriel Jaccard, doctorant à l'Université, Genève
- 14h10** Questions et discussions
- 14h20** **Smart Contract and Blockchain: Contractual Relationships***
M. Stephan D. Meyer, MLaw, LL.M., doctorant à l'Université, Zurich et lecturer à la School of Management and Law, Winterthour
- 14h40** **Smart contract et blockchain : droit des sociétés**
Mme Eleonor Gyr, doctorante à l'Université, Berne
- 15h00** Pause
- 15h20** **Smart contract et blockchain : droit fiscal**
M. Thierry Obrist, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 15h30** Questions et discussions
- 15h50** **Blockchain und Datenschutz***
M. Florent Thouvenin, professeur à l'Université, Zurich
- 16h10** **Smart contract et blockchain : droit de la propriété intellectuelle**
M. Daniel Kraus, avocat, professeur à l'Université, Neuchâtel
- 16h30** Questions et discussions
- 16h45** Clôture

* Cette conférence sera donnée dans la langue du titre

Public cible

La conférence s'adresse aux étudiants, entrepreneurs, ingénieurs, juristes, avocats et membres des administrations cantonale et fédérale que le potentiel et les défis représentés par les blockchains fascinent et interpellent.

Finance d'inscription *(comprend repas et pauses)*

Prix colloque	CHF	300.-
Prix stagiaires, assistants et doctorants	CHF	120.-
Prix étudiants <i>(inscription obligatoire, et ne comprend pas les collations et les repas)</i>		Gratuit

Prix préférentiel pour l'inscription aux deux colloques consacrés à la « Blockchain et smart contract »

CHF 450.-

13 septembre 2018, **Une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse**
30 novembre 2018, **Blockchain et smart contracts, défis juridiques et techniques**

Délai d'inscription

Jedi 3 septembre 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 30 août 2018. Ce délai est également valable pour les personnes bénéficiant du prix préférentiel. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula de la Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel
Tel. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la conférence **une approche kaléidoscopique des smart contracts en droit suisse** du 13 septembre 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. prof. : _____ E-mail : _____

Je prendrai part au repas de midi : oui non

Date : _____ Signature : _____